

L'an deux mille onze, le quinze mars à seize heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du sept mars deux mille onze, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 19
Membres titulaires présents ou représentés : 8
Pouvoirs : 2
Quorum atteint
Nombre de suffrages exprimés : 10

Présents(es)

Marcel BAGARD,
Marc BONNARD,
Marie BOUCHEZ,

Jean-Pierre BUIX,
Bruno LAGIER,
Christine NIVOU,

Hervé RASCLARD,
Michel TACHE

Pouvoirs

Michèle EYBALIN à Hervé RASCLARD, Nicolas ROSIN à Christine NIVOU

Excusés(es)

Annie AGIER, Jean-Marie BERTRAND, Pierre COMBES, Corinne MOREL-DARLEUX

Objet : Impressions des différents documents liés à la procédure de création du Parc

Conformément à la délibération 37-2010 du 25 juin 2010 du Comité Syndical décidant de la réalisation de différents documents de communication sur le projet de Parc naturel régional, des demandes de devis ont été envoyées à plusieurs imprimeurs pour trois prestations :

- Impression de 13 000 exemplaires d'un document résumant le projet de Charte du Parc naturel régional des Baronnies Provençales (Brochure).
- Impression de 6 000 exemplaires d'une carte paysagère du territoire et pliage.
- Impression de 220 exemplaires d'un Plan de Parc grand format et pliage.

Les cahiers des charges correspondant ont été envoyés à :

- Imprimerie Marque Déposée, à Condorcet
- Louis Jean Imprimeur, à Gap
- Imprimerie des Alpes, à Gap
- Imprimerie GRAPHOT, à Saint-Paul-Trois-Châteaux
- Imprimerie JALIN, à Bourg-lès-Valence
- Imprimerie MERCURE, à Romans-sur-Isère
- Imprimerie DESPESE, à Valence
- Imprimerie Nouvelle, à Sisteron

Ont répondu valablement et transmis une offre :

- Impression de 13 000 exemplaires d'un document résumant le projet de Charte du Parc naturel régional des Baronnies Provençales (Brochure) :
 - Imprimerie GRAPHOT : 5 854,42 € TTC, livraison comprise.
 - Imprimerie des Alpes : 4800,25 € TTC, livraison comprise.
 - Louis Jean Imprimeur : 5 771,90 € TTC, hors livraison.
 - Imprimerie MERCURE : 5 501,60 € TTC, livraison en sus : 251,16 € TTC, total : 5 752,76 € TTC
 - Imprimerie DESPESE : 4 676,36 € TTC, livraison comprise.
 - Imprimerie Nouvelle : 4 257,76 € TTC, hors livraison.
- Impression de 6 000 exemplaires d'une carte paysagère du territoire et pliage :
 - Imprimerie GRAPHOT : 4 422,81 € TTC, livraison comprise.
- Impression de 220 exemplaires d'un Plan de Parc grand format et pliage :
 - Imprimerie GRAPHOT : 2 714,92 € TTC, livraison comprise.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical :

Décide de retenir :

- Pour l'impression du document résumant le projet de Charte du Parc naturel régional des Baronnies Provençales (Brochure) : l'offre de l'imprimerie des Alpes pour un montant de 4 800,25 €
- Pour l'impression de la carte paysagère : l'offre de GRAPHOT pour un montant de 4 422,81 €
- Pour l'impression de Plan de Parc : l'offre de GRAPHOT pour un montant de 2 714,92 €

Habilite le Président à signer tout acte relatif à cet objet et à engager toutes dépenses afférentes qui seront inscrites au budget.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD